

SOCIÉTÉ, PUIS SOCIÉTÉ NOUVELLE, DES PLANTATIONS D'HÉVÉAS DE TAN-THANH-DONG

1909 : création.

Valère GUÉRY créateur de la plantation de Tân-thanh-dông

Né le 4 septembre 1856 à Valençay (Indre).

Instituteur à Valençay (Indre), puis Paris-Ménilmontant.

Professeur en Cochinchine (1^{er} juin 1887-1^{er} octobre 1904). En retraite.

Membre fondateur du Syndicat des planteurs (1896).

De Nguyễn-thi-Thôm, qu'il épousa le 2 septembre 1909, à Giadinh, il eut 8 enfants : Alix (1889), Noël (1892), Charlotte (1895), Suzanne (1897-1900), Jean (1898), Marthe (1901), Georges (1904)(le seul qui resta au Viêt-nam) et Yvonne (1907).

Crée, en 1906, une première plantation de 15.000 hévéas à Hanh-Thonh-Tay, près Govap, en partie faite entre des rangs de caféiers, et la revend en 1910 à Belland.

Chevalier de la Légion d'honneur du 5 février 1921 :

« Président p.i. de la chambre d'agriculture.

A pris l'initiative de l'emploi des tourteaux de coton et en a généralisé l'usage dans la région de Govap-Hocmon (Giadinh).

A inauguré dans la colonie et a vulgarisé la greffe des arbres fruitiers, principalement des manguiers.

A été l'instigateur du creusement du canal Xano et créé de magnifiques rizières à Cantho.

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Guery+Duval_riziculteurs.pdf

A fait des toutes pièces une superbe plantation de 222.000 arbres à caoutchouc à Tân-thanh-dông (Giadinh).

A, le premier en Cochinchine, rendu pratique et mis à la portée de tous le mode de préparation du latex par la fumée sur les plantations, mode de qui fonctionne sans machines, en donnant les meilleurs rendements à Tân-thanh-Dông et qui a déjà trouvé des imitateurs. Le caoutchouc ainsi préparé obtient les plus hauts cours. »

Décédé le 2 mai 1934 à Saïgon.

88. — Demande d'aliénation de terrain formulée par MM. Pâris¹ et Guéry
(DOSSIER n° 57. — 2^e BUREAU)
(*Conseil colonial de Cochinchine*, 15 septembre 1908)

Rapport au conseil colonial

Messieurs,

Par requêtes ci-jointes, datées des 8 mai et 1^{er} juillet derniers, M. Guéry, planteur à Hanh-thông-tây (Giadinh), sollicite en commun avec M^e Paris, la vente de gré à gré à leur profit d'une parcelle de terrain domanial de 240 hectares, sise sur les villages de Tan-thanh-dong, Tan-thanh-tay et Hoi-thanh, canton de Binh-thanh-trung, moyennant la somme de 150 piastres.

¹ Paul Pâris (1860-1943) : avocat, député de la Cochinchine (1910-1914).

Cette demande, qui a été communiquée aux villages intéressés, n'a fait l'objet d'aucune réclamation, ainsi que l'expose le rapport ci-joint du chef de canton. Quelques indigènes qui avaient commencé à défricher certaines parties de ce terrain, ont cédé leurs droits de premiers occupants aux pétitionnaires par actes enregistrés ci-joints.

D'autre part, l'Administrateur de la province de Giadinh faisant savoir, en sa lettre du 11 août, n° 1908, que le prix offert de 150 piastres est suffisant, l'Administration a l'honneur de prier l'assemblée locale de vouloir bien autoriser la vente de gré à gré de ce terrain domanial à MM. Pâris et Guéry.

Saïgon, le 8 septembre 1908.

Le lieutenant-gouverneur p. i.,
E. OUTREY.

Rapport de la commission

Messieurs,

MM. Guéry et Pâris demandent la vente à-leur profit d'un terrain domanial inculte de 240 hectares pour le prix de 150 piastres. Votre commission, d'accord avec l'Administration, vous demande d'autoriser cette vente.

Le rapporteur,
G. RENOUX.

M. LE PRÉSIDENT. — Je mets aux voix les conclusions de la commission.
Adopté.

189. — Vente de gré à gré de deux parcelles de terres domaniales (Giadinh)
(DOSSIER n° 107. — 2^e BUREAU)
(*Conseil colonial de Cochinchine*, 29 septembre 1910)

Rapport au Conseil colonial

Le conseil colonial, au cours de sa session ordinaire de 1908, avait consenti à MM. Pâris et Guéry la vente de gré à gré d'un terrain domanial inculte, d'une superficie de 240 hectares, sis sur les villages de Tan-thanh-dong, Tan-thang-tay et Hoi-thanh, canton de Dinh-thanh-trung, province de Giadinh. Ce terrain a été, en majeure partie, défriché et complanté en *heveas brasiliensis*.

Mais l'étendue de cette parcelle de terre ne permet pas aux intéressés de constituer en village leur exploitation, afin d'y retenir la main-d'œuvre qui leur est nécessaire. Ils sollicitent, en conséquence, la cession à leur profit, par voie de vente de gré à gré, de deux nouveaux lots de terrains domaniaux contigus à leur propriété et d'une contenance totale de 220 hectares, situés sur le territoire des villages Hoi-thanh, Tan-thanh-tay et Thanh-an, du même canton que la parcelle primitivement acquise.

L'Administration a l'honneur de soumettre cette demande au conseil colonial avec avis favorable, les efforts de ces colons lui paraissant dignes d'être encouragés. Elle a préparé, en conséquence, le projet d'acte de vente ci-joint dont l'objet est de céder à MM. Pâris et Guéry les deux parcelles de terrain en question, moyennant un prix de vente de 0 \$ 50 l'hectare. Les impôts seront exigibles dès le 1^{er} janvier 1911 et seront établis d'après les tarifs applicables aux cultures de 2^e classe.

Saïgon, le 8 septembre 1910.

Le lieutenant-gouverneur,
GOURBEIL,

Rapport de la commission
Messieurs,

Votre commission est d'avis d'accorder aux pétitionnaires les cessions qu'ils sollicitent à leur profit, par voie de vente de gré à gré, sous réserve, le cas échéant, des dispositions du nouvel arrêté relatif aux terres destinées à la plantation d'arbres à caoutchouc.

Le rapporteur,
G. RENOUX.

M. LE PRÉSIDENT. — Je mets aux voix les conclusions du rapport de la commission. Ces conclusions sont adoptées.

LE CAOUTCHOUC DE PLANTATION EN COCHINCHINE
par P. Morange,
chef du service de l'agriculture en Cochinchine.
(*Bulletin économique de l'Indochine*, mai 1910, p. 339)
(*La Dépêche coloniale*, 30 décembre 1911, p. 14 : résumé)

Plantation de Tan-Thanh-Dong

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Heveas_Tan-thanh-Dong.pdf

Située dans la province de Giadinh, à 35 kilomètres environ de Saïgon et à 15 kilomètres du centre de Hocmon, point terminus de tramway sur route allant à Saïgon. Cette plantation est faite, en association par MM. Pâris et Guéry, et se trouve sous la direction technique de ce dernier qui doit, dès cette année, habiter définitivement sur la concession.

D'une superficie de 260 hectares, c'est le premier exemple d'une plantation assez vaste, faite en sol sablonneux pauvre.

Elle est établie sur un plateau inculte, dépourvu de toute végétation arbustive et couvert simplement d'une herbe peu touffue. Les hévéas sont à 4 mètres en carré (soit 400 à l'hectare), 53.000 plants ont été mis en place en 1909, et la deuxième moitié de la plantation sera terminée en 1910. Les pépinières ont été établies en 1908 et très bien entretenues. La transplantation, en juin-juillet 1909, a eu lieu avec beaucoup de précautions (plants enlevés à la motte, et non à racines nues ; une fumure de 200 grammes de tourteau d'arachide broyé a été incorporée à la terre de chaque trou au moment même de la plantation. La croissance des hévéas ainsi mis en place depuis dix mois, a été excellente.

Société des hévéas de Tân-thanh-dông

(*Annales des planteurs de caoutchouc de l'Indochine*, n° 45, décembre 1914, p. 73)

Voie d'accès : routes de Hocmon à Bêncô et de Cu-chi à Thudaumot.

Société anonyme au capital de 213.000 \$ entièrement versées.

Conseil d'administration : MM. Pâris, V[alère] Guéry et H. Prescher².

Siège social : 44, quai de l'Arroyo-Chinois, Saïgon (Cochinchine.)

Superficie totale : 574 hectares.

Superficie plantée :

Année	Hectares	Arbres
-------	----------	--------

² H. Prescher : fondé de pouvoirs, puis associé de Speidel & Cie :
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Speidel_&_Cie.pdf

1909	136	54.000
1910	342	137.000
1911	63	25.000
1912	11	4.000
Total	550	220.000

Plantation directe.

Sarclage complet annuel et fumure appliquée annuellement aux arbres. Engrais complets renfermant azote, acide phosphorique (tourteaux), superphosphate et potasse.

Maison d'habitation et magasins.

Les premiers essais de saignée ont été faits fin 1913 sur plusieurs milliers d'arbres et seront repris sur 40 à 50.000 arbres dès le mois de mai 1916.

Main-d'œuvre : locale annamite.

COCHINCHINE

La vie économique

(*Les Annales coloniales*, 24 avril 1915)

À son tour, le *Courrier saïgonnais* intervient dans la question de la liquidation des sociétés allemandes, et il le fait dans le sens qui a toujours été développé ici-même.

Le tribunal de Saïgon a prononcé la dissolution de trois sociétés formées entre des Français ou protégés français et des Allemands.

Le premier jugement rendu, qui concerne la Société des Plantations d'hévéas de Tan-Thanh-Dong, n'a rencontré aucune opposition et la liquidation de cette société suit régulièrement son cours.

.....

SOCIÉTÉ NOUVELLE DES PLANTATIONS D'HÉVÉAS DE TAN-THANH-DONG
(*Annales des planteurs de caoutchouc de l'Indochine*, n° 50, 1^{er} trim. 1916, p. 95)

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Annuaire_planteurs_caout.1916.pdf

Voie d'accès : route de Giadinh à Bêncô.

Distance de Saïgon : 29 km.

Société anonyme au capital de 245.000 piastres.

Directeur technique : M. [Valère] Guéry.

Superficie : 600 hectares dont 550 plantés.

Nombre d'hévéas plantés :

1909	55.000
1910	55.000
1911	90.000
1912	20.000
Au 1 ^{er} jan.1916	220.000

Nature du terrain : terres grises.
Plantation directe ; sarclage complet annuel et fumure appliqué annuellement aux arbres. Engrais complets renfermant azote, acide phosphorique (tourteaux), superphosphate et potasse.
Labourages : un ou deux par an.
Main-d'œuvre : locale ; 150 à 160 coolies par jour.
Installations et immeubles : une maison de directeur, deux d'assistants européens; 50 maisons de coolies, un marché, un théâtre, une maison commune.
Matériel : pompe, charrue, etc.
Cheptel : 4 bœufs.

1917 : mariage des filles de Valère Guéry :
Alix avec Jean-Gaston Hérisson, de la Sûreté,
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Herisson_Jean-Gaston.pdf
Charlotte avec François Giacomoni, des services civils
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/F.-X._Giacomoni.pdf

Membres du Syndicat des planteurs
(*Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc*, 15 octobre 1919)

[Jean-Gaston] Hérisson, représentant de la Société des Plantations de Tân-Thanh-Dông.

1919 (décembre) : association de Noël Guéry et Pierre Vila,
entrepreneurs à Saïgon
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Vila_et_Guery-Saigon.pdf

LÉGION D'HONNEUR³
Ministère des colonies
(*Le Journal officiel de la République française*, 8 février 1921)

Chevaliers

Guéry (Valère), planteur en Cochinchine ; 19 ans 3 mois de services dans l'enseignement. Titres exceptionnels : depuis 33 ans dans la colonie ; 25 ans de pratique agricole. Est un de plus anciens pionniers de l'œuvre française en Cochinchine, membre fondateur du Syndicat des planteurs, ancien membre de la Chambre d'agriculture. A mis en valeur de vastes terrains aujourd'hui florissants.

LISTE
(*Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc*, 12 septembre 1923)

³ C'est par erreur que Jean Brilman date cette promotion dans la Légion d'honneur de 1910, en reproduisant la bourde commise dans la nécrologie de la *Dépêche (Nos familles au Viêt Nam (1887-1954))*, Paris, L'Harmattan, 2014, p. 102, 110).

[et non 1913]

1^{er} Des Sociétés de plantation de caoutchouc membres titulaires du Syndicat

Société des plantations d'hévéas de Tân-thanh-dông, Giadinh, représentée par M. [Valère] GUÉRY.

Société nouvelle des plantations d'hévéas de Tân-thanh-dông
(*Annuaire des planteurs de caoutchouc de l'Indochine*, au 1^{er} septembre 1923)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Annuaire_planteurs_caout.1923.pdf

Administrateurs : MM. Valère Guéry, Paul Pâris, Pierre Frézouls [avocat à Saïgon, gendre du précédent] et Tritsch⁴.

Province de Giadinh, village Paris Tan-qui.

Voies d'accès : routes d'Annam à Bêncô, de Thudaumôt à Cuchi.

Distance de Saïgon : 30 kilomètres.

Superficie totale : 560 hectares.

Superficie complantée ; 560 hectares.

Nombre d'arbres à l'hectare : 400 arbres.

Espacement des arbres : 5 mètres

Nombre total des arbres : 224.000 arbres.

Âge de la plantation : 50.000 arbres plantés en 1910, 100.000 en 1911, 70.000 en 1912 et 4.000 en 1920.

Saignée et résultats : en 1922, 200.000 arbres, 500 hectares. Production : totale, 250 tonnes ; à l'hectare, 500 kilogrammes ; à l'arbre, 1 k. 250.

Méthode de saignée : 2 saignées superposées à 1 m. 60 et à 0 m. 80.

Méthode de culture : fossés entre les lignes, jamais de labours pour les hévéas de trois ans et au-dessus.

Labours : labours pendant trois ans pour détruire les herbes.

Nature du terrain : terres grises et pauvres.

Main-d'œuvre : locale, 700 coolies.

Cheptel : un troupeau pour l'engrais.

Immeubles existant sur la propriété : une maison d'habitation, 6 séchoirs, un magasin d'emballage, 1 atelier pour machines et laminoirs,

Matériel : 1 machine de 40 chevaux à vapeur, 6 laminoirs, 3 ventilateurs, 1 scie circulaire, 1 dynamo, 1 four à eau fumée.

Capitaux investis dans la propriété : 225.000 piastres.

⁴ Tritsch (François) : né le 11 mars 1866 à Paris. Chevalier de la Légion d'honneur en janvier 1926 : payeur de 1^{re} classe de la trésorerie de l'Indochine. 37 ans de services dont 25 aux colonies.

Valère GUÉRY, homme d'affaire

À partir du milieu des années 1920, Valère Guéry, qui pense à doter ses nombreux enfants, diversifie son patrimoine.

Il fait construire quatre lotissements de six grandes villas
et trois groupes de quatorze compartiments à Saïgon et Giadinh,
créé les Garages d'Annam

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Garages_d_Annam.pdf

et construit deux grandes villas pour sa famille,
l'une à Saïgon, au 180, bd Chasseloup-Laubat, face au Cercle sportif,
qui deviendra à la fin des années 1940 le siège de Michelin en Indochine,
l'autre à Dalat.

Il établit en outre un hôtel à Ngoc-Lam, près de Phanhiêt.

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Phanthiet_Hotel_Ngoc_Lam.pdf

Il investit aussi à Paris : un immeuble près du parc Monceau, un autre rue des Acacias, près des
Ternes, un garage et un hôtel et un hôte de 40 chambres.

Et finance la modernisation des thermes de Baracci en Corse
initiée par son gendre, François Giacomoni.

(Jean Brilman, *Nos familles au Viêt Nam (1887-1954)*,
Paris, L'Harmattan, 2014, p. 106-107, 265).

LES PRIMES DE MOTOCULTURE (*L'Écho annamite*, 5 septembre 1928)

Liste des bénéficiaires des primes pour appareils de motoculture (extrait du *Bulletin administratif de la Cochinchine* du 30 août 1928) :

M. [Valère] Guéry, directeur des plantations de Tân-thanh-Dông et Nhuan Duc
(Giadinh) 2.134 \$ 25

Notre carnet financier (*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 août 1928)

La société nouvelle des plantations d'hévéas de Tan-Thanh-Dong verse un acompte
de 20 piastres sur les dividendes 1927-28 sur présentation du coupon numéro 19

Le Mérite agricole (*Le Journal officiel de la République française*, 10 février 1929) (*Les Annales coloniales*, 11 février 1929) (*L'Écho annamite*, 20 mars 1929)

Officiers
Guéry (Valère), planteur à Saïgon (Cochinchine). Chevalier du 25 août 1922 ;

PLANTATION TAN-THANH-DONG (*Annuaire du Syndicat des planteurs de caoutchouc de l'Indochine*, 1931)

Propriétaire : Société nouvelle des plantations de Tân-thanh-Dông (Guéry, gérant).
 Commune de Paris-Tân-qui.
 Canton de Binh-thanh-Trung.
 Voie d'accès : route Saïgon à Bêncô.
 Distance de Saïgon : 31 km.
 Nature du terrain : terres grises pauvres.
 Année de la première mise en culture : 1910.
 Superficie globale : (voir ci-avant, province de Giadinh n° 58).
 Méthode de culture : labours, fossés entre les arbres en saignée.
 Méthode de saignée : journalière, alternance depuis mars 1929.
 Main-d'œuvre : locale 300 coolies.
 Immeubles et installations : 1 maison d'habitation, séchoirs, magasin d'emballage, machines de 40 chevaux et 6 laminoirs.
 Matériel agricole : tracteurs et charrues.
 Cheptel : 100 têtes.
 Production annuelle : 180 tonnes.

N°	PLANTATION	PROPRIÉTAIRE ou DIRECTEUR		SUPERFICIE	
		NOM	ADRESSE	TOTALE	PLANTÉE
58	Tân-thanh-dông [Sté des plantations de]	Guéry Valère	Saïgon, 180, r. Ch.-Laubat	750 00	750 00

N°	Plantation	Nb d'hévéas plantés								Production actuelle		
		Av. 1924	1924	1925	1926	1927	1928	1929	1930	Nb arbres en saignée	tonnes métriques	
58	T â n - T h a n h - Tong	236.000		64.000							22.000	48

1932 : Mariage à Cannes
 d'Yvonne Guéry (fille cadette de Valère) et d'Octave Lecat.
 Le couple prend la direction de l'hôtel de Ngoc-Lam

NOTRE CARNET FINANCIER
 (Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 1^{er} novembre 1933)

Tan-Thanh-Dong a réduit son capital de 245.000 à 147.000 piastres en remboursant 40 piastres par action.

SOCIÉTÉ NOUVELLE DES PLANTATIONS
 D'HÉVÉAS DE TAN-THANH-DONG

EXERCICE 1933
(L'Information d'Indochine, économique et financière, 12 avril 1934)

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs,

Conformément à l'article 30 de nos statuts, nous vous avons réunis aujourd'hui en assemblée générale ordinaire pour vous mettre au courant de la marche de notre société et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes de l'exercice 1933.

La récolte de caoutchouc de Tân-thanh-dông pour 1933 atteint 214 tonnes. Nous avons lieu d'être satisfaits de notre production, si nous la comparons à celle des années précédentes : 212 tonnes en 1932 - 173 tonnes en 1931 et 141 tonnes en 1930.

Le rendement de notre plantation marque une progression, constante et ceci malgré notre programme de rénovation des arbres qui consiste à abattre chaque année un certain nombre d'hectares de vieux hévéas dont la production laisse à désirer et de replanter sur le même terrain de jeunes plants greffés.

Notre programme, commencé en 1932, se poursuit à la cadence de 25 hectares par an.

La fabrication à Tan-thang-Dong s'est très sensiblement améliorée durant le dernier exercice. Les travaux et les nouvelles améliorations apportés à l'usine nous donnent entière satisfaction

Notre gomme, d'une très bonne qualité et d'une présentation irréprochable, est très demandée sur la place et [se vend au Japon au cours les meilleurs](#).

Notre acheteur en France s'est montré aussi très satisfait de la qualité du produit que lui livrons.

Nous nous sommes attachés, pendant notre dernier exercice, à réaliser une compression très sérieuse des dépenses, qui s'imposait d'autant plus que les prix de la matière marquait un fléchissement très sensible.

L'effondrement des cours du caoutchouc a été tel que notre exploitation, malgré une politique de stricte économie, accusait une balance déficitaire pour le 1er semestre 1933.

Pendant le second semestre, nous avons vu les cours redevenir meilleurs.

Grâce à la hausse lente mais progressive du caoutchouc d'une part, et d'autre part au prix de revient minime de notre exploitation (0 p. 0205 par kilo c- 0 p 278 en 1932), nous avons pu réaliser quelques bénéfices durant les 6 derniers mois de l'exercice écoulé. Ces bénéfices se sont élevés à 14.165 p. 43 qui serviront à amortir le compte Profits et Pertes des exercices précédents s'élevant à 17.406 p. 08.

Le compte Profits et pertes sera donc ramené de ce fait à 3.240 p. 65 que votre conseil vous propose d'amortir au moyen d'un prélèvement sur la réserve de prévoyance.

En outre, nous vous demandons également d'amortir le compte Plantation d'une somme de 93.550 p. pour le ramener à 100.000 p. Cet amortissement sera fait par un prélèvement d'autant sur la réserve de prévoyance.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1933 (en \$)
après décision de l'assemblée générale

ACTIF	
Disponible :	
Caisse	1.137 73
B.I.C.	16.360 99

B, I. C. fr. Saigon	41.963 63
B.I.C. fr. Paris	2.895 49
Effets à recevoir	3.522 92
Immobilisation	
Plantation	100.000 00
Mobilier	1 00
Construction	1 00
Cheptel	1 00
Valeur réalisable :	
Stock	2.660 00
Avance à rembourser	202 30
Comptes à valoir	6.283 29
	<u>175.029 20</u>
PASSIF	
Capital	147.000 00
Exigible :	
Capital à rembourser	2.320 00
Réserves :	
Réserve légale	24.500 00
Réserve de prévoyance	1.209 35
	<u>175.029 20</u>

Compte Profits et pertes au 31 décembre 1933 (en \$)
après décision de l'assemblée générale

DÉBIT	
Report de l'exercice 1932	17.406 08
Cultures	5.582 61
Saignée	15.234 50
Usine	9.593 03
Taxes	654 18
Transports	766 19
Personnel	9.570 00
Frais Généraux	5.008 02
Stock	1.447 20

	<u>65.261 81</u>
CRÉDIT	
Ventes	40.578 23
Primes	19.505 70
Intérêts et agios	1.271 70
Change	665 80
Réserve de prévoyance	3.240 65
	<u>65.261 81</u>

NÉCROLOGIE

Un vieux Cochinchinois, Valère Guéry, disparaît
(*La Dépêche d'Indochine*, 3 mai 1934)

Hier, dans l'après-midi, nous apprenions la mort de M. Valère Guéry [d'une crise aiguë de paludisme mal diagnostiquée], ancien fonctionnaire de l'enseignement, devenu colon et propriétaire.

Valère Guéry, né en Touraine en 1856, arriva en Cochinchine vers 1887 comme fonctionnaire du service de l'enseignement, mais dès ses débuts, il se sentit attiré par la terre. Vers 1895, alors qu'il était en service à Gia-Dinh, il acquit une propriété à Hanh-thong-Tay où il créa une ferme, avec l'aide d'une femme dévouée à laquelle il avait uni son sort, Madame Valère Guéry.

À Gia-Dinh, il se lia avec l'administrateur des Services civils Marquis.

Vers 1898, Valère Guéry eut son attention attirée vers les riches terres de l'Extrême-Ouest, celles de la province de Cantho, où Marquis était précisément administrateur. Il obtint une concession de six mille hectares à laquelle il adjoignit 2.000 hectares proches qui avaient été concédés à maître Duval, un avocat saïgonnais, et Colliard, un officier de marine.

À la tête de ces huit mille hectares de terre, Valère Guéry se lança dans la riziculture ; il eut la chance de voir sa concession traversée dans toute sa longueur par un des premiers canaux creusés par les dragues de l'Entreprise Monvenous [*sic* : *Montvenoux*], le Xano. Grâce à des capitaux étrangers [Speidel], Valère Guéry put mettre en valeur ces huit mille hectares. Mais Valère Guéry était toujours demeuré attaché à la province de Gia Dinh où il avait toujours la petite propriété de Hanh-thong-Tay.

Vers 1910, il demanda une concession aux environs de Hocmon que le chef de province, Chesne, lui fit obtenir et, toujours grâce à des capitaux étrangers [Speidel], Valère Guéry créa une plantation de caoutchouc en association avec son ami, maître Paris. Ses débuts de riziculteur aussi bien que de planteur furent difficiles. À Cantho, les récoltes furent à plusieurs reprises compromises par l'inondation. À Gia Dinh, la plantation se développait lentement et le caoutchouc fut la seule matière première qui, durant la guerre, ne connut pas des cours élevés. Mais Valère Guéry persévéra et cette persévérance fut récompensée. Après la guerre, ce furent les récoltes magnifiques vendues fort cher, ce fut aussi le boom du caoutchouc qui permit à Valère Guéry de réaliser une grosse fortune. Valère Guéry fut longtemps membre de la chambre d'agriculture. En 1910 [*sic* : 1921], il fut décoré de la Légion d'honneur, et c'est une honte pour le gouvernement de n'avoir pas transformé son ruban en rosette.

Valère Guéry meurt à l'âge de 78 ans après une vie bien remplie, laissant de nombreux enfants auxquels il lègue une belle fortune. Sa dernière création fut

l'admirable hôtel de Ngoc Lam à Phan-thiet. C'est là qu'il a voulu se faire enterrer et son corps y a été transporté ce matin. C'est un vieux colon qui disparaît.

La *Dépêche* le salue bien bas.

À madame veuve Guéry, à ses enfants, nous adressons nos sincères condoléances.

SUCCESSION ASSURÉE PAR JEAN GUÉRY

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Jean_Guery.pdf

CONVOICATIONS

Sté Nouvelle des Plantations d'Hévéas de Tân-Thanh Đông.

(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 25 août 1934)

Assemblée générale extraordinaire le 20 août à 17 heures, 180, rue Chasseloup-Laubat à Saigon. **Réduction du capital.**

La Dépêche d'I.C. 9 août.

SOCIÉTÉ NOUVELLE DES PLANTATIONS D'HÉVÉAS DE TAN-THANH-DONG

Société anonyme au capital de 98.000 piastres

Siège social : 180, rue Chasseloup-Laubat, Saigon

(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 3 juin 1939)

Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire au siège social, 180, rue Chasseloup-Laubat à Saigon, pour le jeudi 15 juin 1939 à 18 heures à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

1° Lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes sur les opérations de l'exercice 1938.

2° Présentation du bilan de l'exercice 1938.

3° Nomination de deux commissaires aux comptes pour l'exercice en cours et fixation de leur rémunération.

4° Fixation des dividendes à distribuer et date de mise en paiement des dividendes..

5° *Quitus* à donner aux administrateurs pour leur gestion.

6° Questions diverses.

Le conseil d'administration

Le Courrier-L'Opinion du 27 mai 1939.

DEUILS

Pierre Frézouls

(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 24 décembre 1939)

Maître [Pierre] Frézouls, avocat-défenseur et planteur, est décédé mercredi à Nuoc-Ngot plage [Baria], où il était en convalescence d'une grave maladie.

Ce décès d'un de nos concitoyens, jeune encore, très estimé pour ses qualités de cœur et d'esprit, ancien combattant, a affecté vivement la population saïgonnaise.

Cette perte met en deuil la famille Pâris, Mme Frézouls étant la sœur du bâtonnier du barreau cochinchinois [Pierre Pâris, le fils de l'ancien député Paul Pâris], actuellement au Grand Conseil [des intérêts économiques et financiers] à Hanoi.

Sté NOUVELLE DES PLANTATIONS
D'HÉVÉAS DE TAN-THANH-DONG

(L'Information d'Indochine, économique et financière, 3 août 1940)

Les actionnaires sont informés que l'assemblée générale ordinaire, dans sa séance du 25 juillet 1940, a décidé la mise en paiement d'un dividende net de : 22 \$ 20 par action contre remise du coupon n° 29 et de 49 \$ 44 par part contre remise du coupon n° 17 payable à partir du 1^{er} août 1940, au siège social, 180, rue Chasseloup-Laubat à Saigon

MEMBRES TITULAIRES DE L'ASSOCIATION

(Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc, 11 mars 1942)

Sté nouvelle des Hévéas de Tân-thanh-dông, représentée par J[ean] GUÉRY, 180, rue Chasseloup-Laubat, Saigon.

SOCIÉTÉ NOUVELLE DES
PLANTATIONS D'HÉVÉAS DE TAN-THANH-DONG
Société anonyme fondée en 1915

(Bulletin économique de l'Indochine, 1943, fascicule 4, p. 587)

Objet : culture des arbres à caoutchouc.

Siège social : 180, rue Chasseloup-Laubat, Saïgon.

Capital social : 245.000 \$, divisé en 2.450 actions de 100 \$ totalement remboursées.

Parts bénéficiaires : 426 parts.

Conseil d'administration : MM. Paul PÂRIS [1860-1943][ancien député de la Cochinchine (1910-1914)], Mme Alix GUÉRY [fille aîné de Valère Guéry, divorcée de Jean-Gaston Hérisson], Jean PÂRIS [ingénieur, adm. Agricole de Binh-Truoc, Commerciale Mazet d'Indochine, Domaine de la Da'rnga], Jean GUÉRY, Maurice MALYE [ingénieur agronome, adm. Résines du Haut-Donnai, fondateur Domaine de la Da'rnga (café)].

Année sociale : du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les quatre mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 10 % à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle atteigne la moitié du capital, 10 % d'amortissements au capital actions, intérêt annuel de 6 % aux actions ; sur le solde : 10 % au conseil d'administration, 65 % aux actions, 25 % aux parts.

Inscription à la cote : marché local — pas de cours.

La plantation, gardée par les légionnaires, est souvent la cible des Viets. L'attaque d'un convoi fait 15 morts et 10 blessés. Le camion de la plantation est endommagé. Le directeur, Garnier, est découragé et de plus en plus réticent à se rendre sur place. Les légionnaires sont remplacés par 3 gardes mobiles français et 60 soldats vietnamiens. Cinq jours après, le chef de poste est blessé du côté de Thudaumot. Les tirs sont presque hebdomadaire et l'usine canardée au fusil-mitrailleur.

Malgré son désir de maintenir une activité qui ne lui rapporte plus rien mais fait vivre les familles de 400 saigneurs et du directeur, Jean Guéry se résout à partir définitivement en France en juin 1948 (Jean Brilman, *Nos familles au Viêt Nam (1887-1954)*, Paris, L'Harmattan, 2014, p. 143-144).
